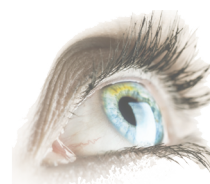


En bref

n°61 - Janvier 2017



CAHPP
Conseil et Référencement

Un regard
différent

En bref

Remise de chiens d'accompagnement social à La Roselière (68 Kunheim)

La Maison de Retraite La Roselière a accueilli du 13 au 19 novembre 2016 le 9^{ème} stage de passation de chiens d'accompagnement social de l'association Handi'chiens.



11 chiens ont été remis à 23 professionnels de santé intervenant auprès d'enfants ou de personnes âgées en France ou au Luxembourg.

La remise des chiens avec présence des familles d'accueil et des sponsors a eu lieu samedi 19 novembre à 14h à la salle des fêtes de Kunheim.

En même temps, du 16 au 18 novembre, La Roselière a également accueilli un stage d'écriture de projet qui concerne 11 établissements. Ces personnes pourront lors d'un prochain stage recevoir un chien d'accompagnement social.

L'association Handi'chiens éduque à l'aide de familles d'accueil et d'éducateurs des chiens qui sont ensuite remis gratuitement à des parents d'enfants souffrant de troubles autistiques, de trisomie, ou polyhandicapés, à des personnes handicapées ou à des professionnels travaillant auprès d'enfants ou de personnes âgées.

Contact :

www.roseliere.fr

www.handichiens.org

Edito

Chers Adhérents,

Non la CAHPP n'est pas un courtier, comme certains veulent le dire ... La CAHPP est une entreprise de santé de 44 ans fortement introduite dans l'évolution de notre milieu hospitalier.

Ceux qui colportent ce genre d'allusions qui se veulent défavorables sont en retard d'une guerre car un courtier a une autre activité que celle que nous menons.

dans le Maghreb, aux 4 coins du pays et Outre-Mer.

La CAHPP a une action forte en partenariat avec la Croix-rouge française, la CSMF, SOS et bien d'autres.

**NON,
LA CAHPP N'EST
PAS UN COURTIER**

La CAHPP est soumise aux décisions de ses actionnaires car elle est la PROPRIÉTÉ des établissements de toutes catégories qui la compose. Cette propriété est notre raison de vivre et totalement légale...

La CAHPP ne fait pas que négocier des molécules ou des DM/DMI mais elle fait de l'exploration scientifique sur l'utilisation des médicaments, la CAHPP fait des choix... En sa qualité de centrale de référencement et de conseil, elle est la seule à proposer à 4 000 personnes par an des formations spécialisées, parfois diplômantes.

La CAHPP sait présider à la construction d'un bloc opératoire, acheter du matériel de pointe autant que des lits médicalisés, promouvoir du matériel pour personnes âgées et/ou handicapées.

La CAHPP publie, participe aux travaux nationaux sur l'évolution du monde de la santé, apporte son soutien à des orphelinats dans le monde, aide dans leur fonctionnement des établissements en Afrique, en Belgique,

Les laboratoires savent qu'ils trouvent un partenaire dans la CAHPP par une collaboration efficace qui ne porte pas que sur les prix, comme d'aucuns peuvent penser que c'est la seule chose importante.

Non, la CAHPP n'a rien à voir avec un courtier quelle que soit par ailleurs la qualité de ceux-ci, car nos redevances seraient beaucoup plus élevées que les 1,86% captés pour notre activité et redistribués vers les établissements par le biais de formations, ou d'appuis de toute nature.

Voilà, c'est dit car je pense évident que la médiance ne sert personne dans un monde déjà bien compliqué.

Je vous souhaite une super année 2017 en cette période politique qui nous attend avec ses changements possibles.

La CAHPP sera présente à vos côtés et se battra avec efficacité pour sauvegarder notre dynamisme et nos compétences.

Yvon Bertel Venezia
PDG CAHPP



Imaginez tout ce que votre centrale d'achats peut faire pour vous !

En bref

Les premières rencontres médicales du Trégor

Plus de 50 professionnels ont participé aux Premières rencontres médicales du Trégor qui se sont tenues le 7 novembre dernier, un événement à l'attention de l'ensemble de la communauté médicale et paramédicale des Côtes d'Armor.

L'objectif de cet événement est d'échanger sur les nouvelles technologies chirurgicales et les nouvelles prises en charge développées au sein de la Polyclinique du Trégor en collaboration avec les praticiens du bassin de Lannion.



Les participants ont pu assister à plusieurs présentations sur :

- les nodules thyroïdiens – état des lieux, étude des nouvelles recommandations sur la prise en charge chirurgicale,
- la nouvelle classification des résultats de l'échographie (score Tirads),
- la nouvelle classification des résultats de la ponction sous échographie,
- la stratégie de prise en charge des nodules thyroïdiens,
- les nouvelles aides techniques chirurgicales pour limiter le risque nerveux grâce au monitoring per opératoire du nerf récurrent.

Contact :

Frédéric Suberville
Pharmacien gérant
Président CME
Polyclinique du Trégor - Lannion
Mail : fsuberville@cahpp.fr

Les Hommes de la Santé

Interview de Yann Auger

Directeur du Développement Durable
et des achats du groupe SOS

Comment les achats sont-ils organisés au sein du GROUPE SOS ?

Le GROUPE SOS compte 405 établissements et services, répartis dans toute la France, au sein de 5 secteurs d'activité : Santé, Seniors, Jeunesse, Solidarités, Emploi. Au côté des 8 hôpitaux (dont 3 ont une activité de MCO), les structures composant le groupe sont des établissements de petite ou moyenne taille, ne disposant pas d'une fonction achats. Une direction achats groupe a donc été créée il y a quelques années, pour permettre à nos équipes de se consacrer à leur cœur de métier. Les familles d'achats stratégiques pour le groupe font ainsi progressivement l'objet de négociations pour disposer de conditions optimisées.

Quels sont les arguments qui vous ont amené à choisir la CAHPP ?

Nous souhaitons proposer des solutions à nos établissements pour les familles d'achat non couvertes en interne, comme les médicaments et les dispositifs médicaux. Nous avons alors mis en concurrence 5 centrales d'achat. La différence s'est faite moins sur la performance des négociations de prix que sur l'offre de services. Nous avons signé un partenariat de 3 ans avec la CAHPP. Parmi les points forts identifiés : l'offre de services plus étoffée (audits, formations...), mais aussi un catalogue plus ouvert facilitant la conduite du changement auprès de nos établissements. Enfin, la CAHPP nous a semblé plus avancée que ses concurrentes en matière de Développement Durable.

Demain, quelles sont vos attentes ?

Nous comptons sur la CAHPP pour nous accompagner dans le déploiement et la communication auprès de nos établissements, dont la plupart ne sont pas familiers avec le fonctionnement d'une centrale. A l'avenir, nous souhaitons également nous appuyer sur la CAHPP pour mettre en œuvre notre démarche d'achats responsables dans des domaines jusque-là inexplorés, notamment les dispositifs médicaux. Enfin, la CAHPP devra être en mesure de s'adapter à nos choix engagés sur le thème de l'alimentation durable.

Contact : www.groupe-sos.org



Les Anim' awards du 11^{ème} Congrès National de l'Animation et de l'Accompagnement en Gériologie

Le thème de cette année était : « l'animation avec les personnes âgées fragiles » ; il comprend tous les types de fragilité ou de dépendance et toutes les situations (domiciles, territoires, résidences autonomie, résidences services, structures intermédiaires, EHPAD, structures sanitaires pour personnes âgées).

Les animateurs jouent un rôle très important au sein de nos EHPAD, ils ont pour mission de participer au bien-être et à l'épanouissement de nos résidents. Au sein de nos établissements, nous souhaitons aller au-delà du simple programme d'activités. L'animation s'inscrit dans le projet de vie de la personne, en tenant compte de ses habitudes de vie, et dans le projet de l'établissement, pour contribuer à la qualité de vie au sein de nos EHPAD.

compréhension de la fragilité pour une animation adaptée. Débats, témoignages, conférences et tables rondes feront le point de cette demande toujours plus réelle, tant de la part des animateurs et autres professionnels que des personnes âgées et leurs familles.

Valérie CARNOT, gouvernante de l'EHPAD Les Pins de Remilly (57) a remporté le prix du public grâce à la fabrication de chariots d'animation à destination des résidents fragiles.

Félicitations pour cette belle initiative qui répond encore une fois aux besoins de nos résidents !

Ensemble relevons le défi du grand âge !

Contact : dg.seniors@groupe-sos.org



Pour nos animateurs, échanger et débattre sont des priorités ; ce qui demande une réflexion approfondie et des moyens méthodologiques pour faire de l'animation un accompagnement pertinent de la personne fragile sur la base de plusieurs questions :

- . À partir de quand une personne peut-elle être considérée comme fragile ou en voie de fragilisation ?
- . Quels types de collaborations concernent la fragilité de la personne pour que l'animateur devienne l'un des acteurs de l'accompagnement ?
- . Existe-t-il des animations spécifiques à la fragilité de la personne et d'autres sont-elles à éviter ?
- . L'animateur doit-il envisager une méthodologie et des objectifs spécifiques pour mettre en place une animation adaptée ?
- . Peut-on évaluer l'animation avec une personne fragile et concevoir des critères spécifiques ?

Autour de cette interrogation, le Congrès National de l'Animation et de l'Accompagnement en Gériologie (CNAAG) entend construire un carrefour d'échanges nécessaires à la

Présentation de Valérie CARNOT, gouvernante de l'EHPAD « Les Pins » de Remilly

Présentation au public des différents chariots d'animations à destination des résidents fragiles fabriqués par le GROUPE SOS Seniors :

- Chariot Sensoriel qui permet d'apaiser les résidents et de réveiller leurs sens. Ce chariot est adapté aussi bien aux personnes mobiles qu'aux personnes isolées en chambre.
- Chariot de cuisine qui permet de faire participer les résidents à la confection de leur repas ou de leur goûter, moments majeurs de leur journée.
- Chariot de gym qui permet d'entretenir les capacités physiques du résident et de ralentir l'augmentation de sa dépendance.



Nouveau

Marchés d'engagement : Gaz halogénés, albumine et toxine botulique

Le marché des gaz halogénés, débuté au 1^{er} mai 2016, tient toutes ses promesses. D'ores et déjà, les volumes générés assurent la remise maximale négociée, les établissements engagés vont bénéficier du meilleur prix sur ce marché !

Forte de cette expérience, la CAHPP a mis en place deux nouveaux marchés d'engagement au 1^{er} janvier 2017 : l'albumine et la toxine botulique.

Près de 200 établissements ont contribué à ces deux marchés, permettant d'obtenir des conditions avantageuses et de réaliser ainsi jusqu'à 20% d'économies.



Nos équipes travaillent actuellement sur de nouveaux marchés d'engagement et ne manqueront pas de revenir vers vous très prochainement.

Nous remercions l'ensemble des établissements pour leur fidélité et leur engagement dans les actions économiques menées par la CAHPP.

Contact :

Violaine Fajolle
Tél. 01 55 33 60 93
vfajolle@cahpp.fr

Succès des adhérents

Trier et valoriser, une expérience ludique menée au Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, le Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle a mis en place un partenariat avec des groupes scolaires de classes élémentaires de la commune de Loos (Métropole Lilloise) pour sensibiliser les enfants au tri des déchets et au recyclage.

Ce partenariat, déjà initié à l'occasion de la semaine européenne du développement durable, a permis de proposer plusieurs ateliers pour présenter de manière ludique la gestion et la revalorisation de ces déchets, et de pouvoir les adapter dans leur quotidien.

Des ateliers ont ainsi été proposés aux enfants pour suivre les filières de tri des piles usagées, et un tableau interactif leur a également permis d'identifier sous forme de jeu les étapes du tri des déchets en général.

Cette opération couronnée de succès a permis aux enfants d'apprendre à préserver l'environnement en respectant la règle des 3R « Réduire, Réutiliser, Recycler » !

Contact : www.c-l-r-p.com



Partenariat

Interview de Christophe Lambert, Président de la SF2S



Pouvez-vous présenter la Société Savante SF2S et ses orientations ?

En février 2016, l'Association Française de Stérilisation a modifié ses statuts pour devenir la Société Française des Sciences de la Stérilisation, sans en changer les missions, ni les buts et les objectifs :

- Offrir une expertise dans l'analyse des dossiers techniques et scientifiques,
- Assurer des consultations sur des dossiers,
- Commenter les textes réglementaires avant ou après parution,
- Rédiger des avis sur les normes pour les rendre accessibles aux adhérents,
- Elaborer de recommandations professionnelles,
- Ecrire et diffuser des guides thématiques.
- Mettre en place des enquêtes nationales de pratiques

Partenariat (suite de l'interview)

Notre démarche est donc déclinée entre l'expertise scientifique, le soutien conseil, et la promotion de la recherche auprès de l'ensemble de la profession. Selon nos statuts actuels, nous pouvons également proposer des formations et avons également pour mission de représenter les adhérents de l'association auprès des instances nationales et internationales ainsi que dans les congrès ou réunions scientifiques.

La SF2S organise en septembre 2017 son premier congrès, quelles sont vos ambitions ? Quel public est principalement concerné par cet évènement majeur ?

Nous avons organisé le Congrès Mondial de Stérilisation qui s'est déroulé à Lille en octobre 2015, aussi, c'est naturellement que nous avons eu l'idée d'organiser ce nouveau Congrès National.

Pour cette première édition, nous avons une réelle envie de nous inscrire dans un schéma de partage de discussions avec nos adhérents, les institutionnels mais aussi nos partenaires.

Notre désir est d'échanger des réflexions sur les évolutions de la structure hospitalière (GHT) et bien sûr ses perspectives à venir, notamment en ce qui concerne évidemment les métiers et les techniques liés à la Stérilisation.

En ce sens, nous ouvrons les conférences à un large public, à tous ceux qui jouent un rôle ou assurent une responsabilité dans le domaine du retraitement des DMR : de l'ingénieur biomédical au pharmacien, bien sûr au cadre de stérilisation, mais aussi au directeur d'établissement ou de GCS.

Nous bâtissons le programme pour que chaque acteur directement ou indirectement connecté avec le monde de la Stérilisation puisse y trouver toutes les informations et les actualités nécessaires, tout en conservant un côté pratique.

Le pré-programme laisse entrevoir deux temps majeurs répartis entre les actualités et les innovations d'une part et des ateliers pratiques d'autre part. Pouvez-vous nous en dire plus ?

En effet, comme je l'évoquais, ce 1^{er} Congrès est orienté sur le management de l'activité au sens très large tout en conservant un côté opérationnel par le biais des ateliers.

Ainsi nos deux jours de Congrès proposeront des thématiques aussi larges que :

- La révision du Protocole standard Prion,
- La nouvelle version du guide de retraitement des dispositifs médicaux réutilisables,
- La stérilisation des endoscopes souples : une nouvelle mission,
- Les méthodes pour l'évaluation de l'efficacité du nettoyage en stérilisation,
- Le retraitement des instruments dans le cadre de la chirurgie robot-assistée,
- Le damage control en stérilisation.

Le programme définitif est en cours de finalisation, mais nous sommes déjà très satisfaits de la connotation opérationnelle que ce prochain congrès apportera.

Dans le cadre de nos relations de partenaire CAHPP et SF2S – que proposez-vous en particulier aux établissements adhérents de la CAHPP ?

Nous observons la très grande réactivité des établissements privés qui malgré un contexte économique général particulièrement difficile sont également très à l'écoute. Les bonnes pratiques sont universelles et les responsables en établissement privé l'ont bien compris. En toute cohérence avec nos missions et nos objectifs, nous souhaitons leur apporter conseil et soutien, toujours dans un souci de partage de l'information et d'accompagnement.

Contact : www.sf2s-sterilisation.fr



Imaginez tout ce que votre centrale d'achats peut faire pour vous !

Interview de Madame Rima Bayard, Pharmacien gérant de la Fondation Santé Service

Pouvez-vous présenter la Fondation Santé Service, votre département et votre parcours ?

Créée en 1958, Santé Service est la plus importante structure d'hospitalisation à domicile en France avec en moyenne près de 1500 patients pris en charge chaque jour.

La Fondation est constituée de 4 grands pôles d'activité :

- **Le Pôle sanitaire (HAD)** : Principal pôle d'activité, il assure au domicile du patient tous les soins médicaux et paramédicaux prescrits par un médecin hospitalier ou libéral. Ce pôle dispose d'une pharmacie à usage intérieur (PUI) basée à Villeneuve la Garenne (92) dans des locaux d'une superficie de 4200 m² dont 2700 m² d'activité consacrée à l'activité pharmaceutique et logistique.

La PUI est composée d'une équipe de 40 personnes (pharmaciens, préparateurs, magasiniers, coursiers, approvisionneurs...) dédiées aux secteurs d'activité suivants :

- . Les médicaments et les dispositifs médicaux : 800 à 1000 colis par jour, préparés puis livrés au domicile des patients,
- . Le matériel médical et les fluides médicaux dont l'activité MEOPA qui a débuté au mois d'avril 2016,
- . Les chimiothérapies : 11000 préparations par an.

Nous disposons de deux isolateurs ce qui nous permet d'envisager des perspectives de développement de cette activité et à terme proposer aux établissements qui le souhaitent une sous traitance de leur activité de reconstitution des chimiothérapies.

A cela s'ajoute un service de logistique et de courses urgentes pour l'acheminement des colis au domicile des patients sur toute la région Ile de France.

- **Le Pôle médico-social** : Il est constitué principalement de trois services de soins infirmiers à domicile (soit 222 places de SSIAD) et de trois équipes spécialisées Alzheimer (30 places d'ESA).

- **Le Pôle Formation** : Inscrit auprès de l'OGDPC sous le N°2852, le pôle formation propose des programmes inscrits dans les orientations nationales définies par la Haute Autorité de Santé.

- **Le Pôle Conseil** : Créé en 2016, il accompagne les opérateurs (HAD, SSIAD...) et les établissements de santé dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de développement des soins à domicile. Le pôle conseil propose également une offre à l'international dans le cadre de son expertise HAD.

La Fondation Santé Service fonde ses valeurs sur la proximité et l'innovation. Comment la CAHPP vous apporte-t-elle des réponses opérationnelles et techniques à la PUI dont vous avez la responsabilité ?

Notre statut de Fondation reconnue d'utilité publique nous engage sur la qualité de prestations et de prise en charge

vis-à-vis des patients. En ce sens, l'innovation et la proximité sont deux piliers phares sur lesquels nous développons nos activités. Notre partenariat avec la CAHPP repose également sur ces valeurs qui me semblent fondamentales dans la gestion de la pharmacie dont j'ai la charge.

En effet, grâce aux diverses prestations de la CAHPP, je dispose de tous les éléments pour pouvoir optimiser l'approche économique de la PUI, mais je peux également anticiper toutes les problématiques périphériques qui gravitent autour de notre activité. La prestation de conseil de la CAHPP est très importante pour nous car elle permet un véritable accompagnement au quotidien, tout en garantissant notamment un focus réglementaire et opérationnel pour la partie audits.

La Fondation Santé Service s'est engagée dans une politique de Développement Durable, comment l'indice vert de la CAHPP vous apporte-t-il un soutien dans votre quotidien au travers de cette démarche ?

En ce qui me concerne, l'indice vert constitue un gage de qualité et de valeur ajoutée dans ma gestion du quotidien. En effet, la Fondation Santé Service a inscrit dans son projet stratégique la mise en place et le développement d'une politique Développement Durable.

Avoir la garantie que les équipes de la CAHPP procèdent à la vérification, au suivi et au classement des produits et prestations proposés par les fournisseurs permet de faciliter mes décisions d'achats dans le cadre de la continuité de notre activité. Aucune autre centrale ne propose ce type de prestation, ce qui conforte d'autant plus mon choix de collaboration avec la CAHPP.

Au-delà de l'indice vert, les bourses proposées par la CAHPP permettent de valoriser et de stimuler les équipes tout en définissant des projets opérationnels en cohérence avec les orientations de notre Direction Générale. C'est aussi une manière de récompenser les efforts engagés par les équipes, ce qui est fondamental dans le cadre de notre politique de gestion des ressources humaines.

Contact : Rima Bayard, Pharmacien gérant



En Bref n° 61 - Janvier 2017

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires

Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA

Comité de relecture : Isabelle Hamelin

Jean-François Capozzi

Thomas Deslypper-Hamon



www.cahpp.fr